



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 22 octobre 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	17
VOTANTS	18
DATE DE CONVOCATION	
15 octobre 2020	
DATE D’AFFICHAGE	
- 5 NOV. 2020	
Codification : 8.8	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 5 NOV. 2020 et publication du - 5 NOV. 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt, le **vingt-deux octobre** le Conseil Municipal, dûment **convoqué le quinze octobre deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Marcel DUMAS, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN, Didier DUPIN, Patrick PORNET (arrive à 20h05) et Sylvain GIRARDIN.

Absente avec excuse : Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

Absente sans excuse (= sans pouvoir) : Lucie ROCH

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jacky BRAT

OBJET : 2020-053 : rapport d'activité 2019 du syndicat Rhône Loire Nord sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2019 du syndicat Rhône Loire Nord sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés en mairie.

Conformément à l'article L 2224-5 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la communication par le Maire de ce rapport.



Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 octobre 2020

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE